

Lyon, le 11 mars 2016

Quelle ruralité voulons-nous ?

Et si l'on inscrivait les 33 000 communes rurales au Patrimoine mondial de l'Unesco ?

Soucieuse de faire remonter aux « grands élus » et autres « technocrates » la réalité des territoires ruraux, l'Association des Maires ruraux de France lance le débat sur la ruralité, à presque un an de la Présidentielle.

Objectif : poser les bases d'une nouvelle réflexion sur l'identité rurale et sur sa diversité comme moteur du développement social et économique. Avec quarante-cinq années de défense des libertés communales et de militantisme -toujours assumé- l'AMRF réaffirme une vision forte : le développement et la cohérence des territoires français n'est pas dû au seul fait métropolitain mais doit s'appuyer sur la créativité et le dynamisme des campagnes.

Le regard sur les territoires doit changer, pas seulement pour les gouvernants, que Paris et les capitales régionales accaparent et centralisent trop, mais chez les élus ruraux aussi, afin de promouvoir leurs bassins de vie dans les stratégies d'aménagement du territoire. Parce que la ruralité ce n'est pas seulement des champs de culture, la fête au village, la maison de famille, et qu'elle ne s'assimile plus depuis plus de 30 ans à un exode, l'AMRF prendra plusieurs initiatives en 2016 pour que chacun puisse comprendre, re(découvrir) et appréhender cette réalité française.

La première d'entre elles est un appel à contributions à l'ensemble des animateurs de cet écosystème rural : élus, citoyens, acteurs économiques, gouvernants politiques, journalistes, ...

L'AMRF publiera certaines d'entre elles dans son mensuel *36000 Communes*, qui ouvre ses colonnes pour l'occasion.

Le premier à répondre à cet appel est Pierre Bonte, journaliste et passionné de la ruralité, qui fait dans le dernier numéro (mars 2016) une proposition qui décape : inscrire les « 36000 communes de France » au Patrimoine mondial de l'Unesco, de la même façon que les 1 247 « climats » (parcelles) du vignoble de Bourgogne classés l'année dernière. Un beau défi national à relever ensemble.

« 36000 communes, c'est une spécificité française, certes, mais qui contribue à donner à notre pays son visage et son caractère particulier, original... Et qui mériterait d'être protégée ».

« Nos villages millénaires, tous uniques eux aussi, tous différents, n'ont-ils pas droit au même respect de leur identité que les climats de Bourgogne ? » interroge-t-il . « On appartient à une commune mais elle nous appartient aussi, un peu... C'est un «chez soi» rassurant, sécurisant, au sein duquel chacun peut assouvir son désir de reconnaissance. C'est à la fois un héritage et une chance à protéger » clame l'auteur du récent ouvrage *Mes petites France (Fayard)*.

L'AMRF salue ce message fort qui participe à sortir d'une lecture simpliste pour une vision qui intègre les problématiques des campagnes, non pas en les traitant avec le modèle qui conduit à l'impasse d'un rayonnement urbain vers les périphéries, mais au contraire, partir de nos territoires ruraux, créatifs et innovants, capteurs d'un développement intrinsèque.

A vos plumes !

Vanik Berberian, pour le Bureau de l'AMRF

Contact : Julien Thibert - 06 60 89 80 80 & julien.thibert@amrf.fr

